

## RAPPORTEUR (H/F) EN FIXATION DES HONORAIRES

### **Mission :**

Assurer les audiences de fixation d'honoraires, étudier les dossiers et rédiger les projets de décisions.

### **Critères :**

Justifier d'une expérience ou d'une spécialisation dans les domaines ci-dessous, assister aux séances de formation, bonne connaissance des jurisprudences en matière de fixation d'honoraires, capacité d'écoute et de gestion d'une audience, qualités de synthèse et rédactionnelles, de préférence AMCO, avocats inscrits ou honoraires, ancienneté minimale 10 ans appréciée.

### **Domaines :**

- droit de la famille : 2 postes
- droit des affaires : 2 postes
- droit social : 1 poste
- droit pénal : 3 postes
- généraliste : 4 postes

### **Poste :**

12 postes proposés au total

### **Rémunération :**

**500 euros** hors taxes par audience (d'une durée de 2 à 3 heures) comprenant l'étude préalable des dossiers, l'audience et la rédaction des décisions. Le nombre d'audiences à tenir par mois n'est pas fixe et est déterminé en fonction des dossiers à traiter.

Les candidats retenus pour être auditionnés en seront avisés au plus tard le :  
**lundi 15 juillet 2024**

La commission d'attribution se tiendra le :  
**mercredi 18 septembre 2024**

La notification de la décision aux candidats auditionnés interviendra au plus tard le :  
**mercredi 25 septembre 2024**